

Jérôme David
Marc Dehillotte
Cédric Marchand
Anthony Papi
Alexandre Wagner

ASSOCIATION ADIL DU VAR
Maison de L'Habitat – Immeuble Les Cyclades
1766, Chemin de la Planquette
83130 LA GARDE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Jérôme David
Marc Delvillotte
Cédric Marchand
Anthony Papi
Alexandre Wagner

ASSOCIATION ADIL DU VAR
Maison de L'Habitat – Immeuble Les Cyclades
1766, Chemin de la Planquette
83130 LA GARDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale de l'association ADIL DU VAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADIL DU VAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport,



Observation

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes suivantes de l'annexe des comptes annuels :
- « **Changement de méthode** » qui expose la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2025 du règlement ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022.
- « **Etat des provisions** » qui nous informe de l'existence d'une provision pour charge d'un montant de 30 K€.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ⇒ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ⇒ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ⇒ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ⇒ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ⇒ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Garde,

Le 19 juin 2026

Marc DEHILLOTTE

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (1)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	4 116	4 116				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	42 273	41 671	603	1 151	549	47.67
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)	Participations	1 800		1 800	1 800		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	153		153		153	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	80 939		80 939	75 463	5 476	7.26
	Total II	129 281	45 787	83 494	78 414	5 080	6.48
	ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
Créances (2)							
Créances clients, usagers et comptes rattachés		42 400	7 908	34 492	43 340	8 848	20.41
Créances reçues par legs ou donations							
Autres créances		177 266		177 266	180 649	3 383	1.87
Charges constatées d'avance (2)		2 563		2 563	7 840	5 277	67.31
Valeurs mobilières de placement							
Instrument financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		891 698		891 698	891 418	280	0.03
Total III	1 113 927	7 908	1 106 019	1 123 247	17 228	1.53	
Comptes de régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 243 208	53 694	1 189 513	1 201 661	12 148	1.01

(1) Dont à terme d'un an
(2) Dont à terme d'un an

Marc DEJOLLOTTE
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N/N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres	827 837	609 623	178 213	27,43
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	100 085	178 213	78 128	43,84
	Situation nette (sous total)	927 922	827 837	100 085	12,09
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	927 922	827 837	100 085	12,09
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	25 000	25 000	10 000	40,00
	Total III	25 000	25 000	10 000	40,00
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	50 585	117 054	66 469	56,79
	Total IV	50 585	117 054	66 469	56,79
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associés)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	72 781	152 758	79 977	52,36
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	16 627	20 099	3 473	17,28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	78 599	58 913	19 686	33,42
	Produits constatés d'avance	8 000		8 000	
	Total V	176 007	231 771	55 764	24,06
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 189 513	1 201 661	12 148	1,01

(1) Dont à moins d'être avoué et accepté (rapport des commissaires et autres)

(2) Dont emprunts participatifs

Marc DUMILLONTE
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		6 150		6 150		
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		42 400		38 175	4 225	11.07
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		1 190 100		1 121 432	68 668	6.12
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		69 431			69 431	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés		25 000		55 000	30 000	54.55
Autres produits		5 421		103	5 317	NB
Total I		1 338 502		1 220 861	117 642	9.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		335 528		353 278	17 750	5.02
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		329		647	318	49.11
Salaires et traitements		546 159		539 751	6 408	1.19
Cotisations sociales		239 215		226 191	13 024	5.76
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		549		1 499	950	63.38
Dotations aux provisions		30 869		7 072	3 797	53.69
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés		35 000		25 000	10 000	40.00
Autres charges		72 409		9 716	62 693	645.26
Total II		1 240 059		1 163 155	76 904	6.61
I - Résultat d'exploitation (I-II)		98 443		57 706	40 737	70.59

(1) Tous produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Tous charges afférents à des exercices antérieurs



 Marc BILLOTTE

 Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation	1 642		1 642	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	1 642		1 642	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 642		1 642	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	300 085	57 706	42 379	73.44
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		129 000	129 000	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		8 493	8 493	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		120 507	120 507	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+II+V)	1 340 144	1 349 861	9 716	0.72
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 040 059	1 271 647	68 412	5.34
5. EXCEDENT OU DEFICIT	300 085	178 213	78 128	43.84

Marc DEMILLOTTE
Commissaire aux Comptes

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement n° 2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation et des charges d'exploitation ainsi que des charges et des produits exceptionnels.

Ces reclassements ont des incidences de présentation des comptes.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	4 116		
Matériel de transport	2 410		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 863		
TOTAL	42 273		
Autres participations	1 800		
Autres titres immobilisés			153
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	2 300		153
TOTAL GENERAL	48 689		153

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 116	
TOTAL			4 116	
Matériel de transport			2 410	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 863	
TOTAL			42 273	
Autres participations			1 800	
Autres titres immobilisés			153	
Prêts, autres immobilisations financières			500	
TOTAL			2 453	
TOTAL GENERAL			48 842	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 116			4 116
TOTAL	4 116			4 116
Matériel de transport	1 259	549		1 807
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 863			39 863
TOTAL	41 122	549		41 671
TOTAL GENERAL	45 238	549		45 787
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Matériel de transport	549			
TOTAL	549			
TOTAL GENERAL	549			

Marc DEMILLOTTE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dans subventions		Montant global	Dans fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	25 000	35 000	25 000			35 000	
Subvention DREALE - OLV	25 000	25 000	25 000			25 000	
Subvention TPM - LCP		10 000				10 000	
TOTAL	25 000	35 000	25 000			35 000	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Marc DEMAROTTE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	37 054	2 961	19 430		20 585
Autres provisions pour risques et charges	80 000		50 000		30 000
TOTAL	117 054	2 961	69 430		50 585

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		7 908			7 908
TOTAL		7 908			7 908
TOTAL GENERAL	117 054	10 869	69 430		58 492
Dont dotations et reprises d'exploitation		45 869	69 431		

Autres provisions pour risques et charges :

- provision de 30.000 € pour les travaux de remise en état des locaux prévus pour l'année de 2022 mais reportés par la suite du retard produit par l'architecte. Le montant provisionné correspond à une quote-part de 50% du montant total du devis relatif à ces travaux. La provision est maintenue en 2025 car ce projet est toujours en cours mais aucune dépense relative à ce projet n'a été constatée en 2025.
- provision de 50.000 € pour charges facturées par le Groupement de moyens Maison de l'Habitat du Var à ces membres pour leurs participations dans les frais d'acquisition de locaux a été reprise en totalité.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	80 939		80 939
Autres créances clients	42 400	42 400	
Divers état et autres collectivités publiques	77 519	77 519	
Groupe et associés	67 233	67 233	
Débiteurs divers	32 513	32 513	
Charges constatées d'avance	2 563	2 563	
TOTAL	303 168	222 229	80 939

Marc DUBOIS
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	72 781	72 781		
Personnel et comptes rattachés	3 328	3 328		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 672	12 672		
Autres impôts taxes et assimilés	627	627		
Autres dettes	78 599	78 599		
Produits constatés d'avance	8 000	8 000		
TOTAL	176 007	176 007		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	N/A	N/A
Agencements et aménagements	N/A	N/A
Installations techniques	N/A	N/A
Matériels et outillages	N/A	N/A
Matériel de transport	N/A	N/A
Matériel de bureau	LINEAIRE	5 à 3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 à 10 ANS
Logiciels	LINEAIRE	1 ANS

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	42 400
Autres créances	87 587
Total	129 987

Marc DEHILLOTTE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Cotisations	6 895
Indemnités de prévoyance	1 502
Reboursement UNIFORMATION	1 671
Subventions à recevoir	77 519
Créances usagers ; provision pour facture à établir	42 400
Total	129 987

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 274
Dettes fiscales et sociales	5 051
Autres dettes	41 092
Total	62 417

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
GE MDH : quote-part de provision pour congés payés	41 092
Total	41 092

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 563
Total	2 563
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	8 000
Total	8 000

Marc DEHILLIOTTE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
assurance	2 563		
Total	2 563		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunération brute des trois plus hauts cadres :

Rémunération brute des trois plus hauts cadres s'élève à 86,429 €

Effectif moyen

L'effectif moyen en équivalent temps plein s'élève à 12,82 ETP, dont :

- personnel de l'ADIL83 : 0,86 ETP ;
- personnel mis à disposition par le GE MDH : 11,96 ETP

Valorisation des contributions volontaires

Bureau de 10 m2 mis à disposition par la Mairie de Fréjus : valeur du loyer annuel est de 1450 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Particularités de calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière : il est rappelé que l'ADIL ne dispose pas de convention collective de référence, l'association étant de ce fait rattachée au droit commun.

Toutefois l'association doit suivre les préconisations de l'ANIL en matière sociale, préconisations dont les avantages acquis aux salariés vont au-delà du droit commun.

La provision fait l'objet d'un calcul individuel par salarié présent au dernier jour de l'exercice selon la formule suivante :

montant de la provision de droit commun* coefficient individuel de majoration préconisations ANIL (1), coefficient calculé individuellement par salarié. La somme des provisions individuelles constitue le montant global porté au passif du bilan en compte PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE.

(1) Coefficient individuel de majoration préconisations ANIL = indemnité ANIL/indemnité droit commun

Le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière de personnel de l'ADIL s'élève à 9,219 €.

Le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière de personnel mis à disposition par le Groupement d'employeurs s'élève à 11,366 € (provision de droit commun).

Le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 20,585 €.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont suivantes :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- départ volontaire à l'âge de 65 ans ;
- évolution du salaire de 2% ;
- taux d'actualisation financière ; 3.7%

Marc DEMILLOTTE
Commissaire aux Comptes

Liste des filiales et participations

AVIS, J.D.L. 30
31/03/2010

Régime A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenant au %	Valeur comptable des titres détenus		Dépôts et avances consentis et non remboursés	Crédits et prêts décaissés sur le compte	Charges d'exploitation de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes reçus par la société	Observations
				financière	non financière						
• Filiales détenues à + de 50% • Participations détenues entre 10 et 50 % • SCI MEH • •	5 000		50.00	1 800	1 800	87 233		331 340	7 470		participe à MEH Coudray MEH
B. Renseignements globaux • Filiales non reprises en A • Participations non reprises en A											

Marc DEMALOTTE
Commissaire aux Comptes

Jérôme David
Marc Dehillotte
Cédric Marchand
Anthony Papi
Alexandre Wagner

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**



Jérôme David
Marc Dehillotte
Cédric Marchand
Anthony Papi

ASSOCIATION ADIL DU VAR
Maison de L'Habitat – Immeuble Les Cyclades
1766, Chemin de la Planquette
83130 LA GARDE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Convention (Acte n° CO 2025-1382) votée par la commission permanente du Conseil Départemental qui siège au Conseil d'Administration de votre association :

Cette convention s'engage à soutenir le fonctionnement de l'association pour les missions suivantes :

- « Information générale » (175 000 €) ;
- « Observatoire des loyers » (25 000 €) ;
- « Lutte contre l'exclusion dans le cadre de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale » (80 000 €) ;
- « Impayés de loyers » (30 000 €) ;

Pour l'ensemble de ces missions, le Conseil Départemental du Var a octroyé à votre association un montant de subvention pour l'année 2025 de 310 000 €.

Ces subventions ont toutes été versées à l'association entre les mois d'août et décembre 2025,

Conventions signées avec l'Etat qui siège au Conseil d'Administration de votre association :

- Convention concernant le financement de la mission générale (Information Logement) de l'ADIL pour un montant de subvention attribué à l'association de 114 867 € pour l'année 2025. Cette subvention a été versée par l'état le 12 décembre 2025.
- Convention concernant le financement de l'action « Observation locale des loyers » accordée par l'Etat d'un montant de 92 280 € pour l'année 2025. La convention a été signée entre les parties le 12 juin 2025 et cette subvention a été versée par l'état le 21 juillet 2025.
- Convention de l'Etat (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) qui a décidé par l'arrêté préfectoral n° 2024/14/MCI du 17 novembre 2025 d'accorder une subvention de 80 000 € à l'ADIL du VAR. L'objet de cette convention porte sur la mise en œuvre, en cohérence avec les orientations de la politique publique, d'une action de prévention de l'expulsion par le traitement de l'impayé de loyer au stade du commandement de payer. Cette subvention a été versée par l'Etat le 5 décembre 2025.
- Convention de l'Etat (service Accès au Logement) qui a décidé d'accorder une subvention de 117 600,00 € à l'ADIL du VAR en date du 17 novembre 2025. L'objet de cette convention porte sur la mise en œuvre avec les orientations de la politique publique d'une action de prévention de l'expulsion par la mise en place d'équipes mobiles, constituées de juristes et de travailleurs sociaux, chargées de se rendre au domicile des ménages qui leur seront signalés afin de réaliser un diagnostic social et financier et de les accompagner si besoin dans leurs démarches. Cette subvention a été versée par l'état le 5 décembre 2025.
- Convention de l'Etat (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) qui a accordé une subvention de 50 000 € par décision du préfet du Var du 17 novembre 2025. L'objet de cette convention porte sur la « Prévention des expulsions locatives ». Cette subvention a été versée à votre association le 5 décembre 2025.
- Convention de l'Etat (ARS) dans le cadre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) Service de la Stratégie Régionale de Santé pour le Soutien des Actions contribuant à la Transformation du Système de Santé. Montant de la subvention accordé dans le cadre du Projet Lutte contre l'habitat indigne : 22 000 € pour l'année 2025 étant précisé que ce montant est reconductible sur les années 2026, 2027 et 2028.

Conventions signées avec la CAF qui siège au Conseil d'Administration de votre association :

- Convention signée le 20 juin 2025 pour le versement d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2025. L'axe de contractualisation est : informer pour améliorer l'accès aux droits des familles en matière de logement. Montant accordé : 56 000 €.

Convention de compte courant d'Associé :

Le 31 décembre 2025 l'ADIL DU VAR a signé avec la SCI MDH83 dont elle détient 180 parts sociales soit 36% du Capital Social une convention de compte courant d'associé. Cette convention précise entre autres, que le compte courant de l'Associé ne pourra en aucun cas présenter un solde débiteur, que le solde créditeur sera productif d'intérêt au taux publié le 30 janvier 2025 de « Euribor 3 mois », soit au taux de 2,59% l'an, que ses intérêts échus seront exigibles et comptabilisés au crédit du compte chaque fin de trimestre civil.

Au 31 décembre 2025 le compte courant MDH83 ouvert dans les comptes de l'ADIL présente un solde débiteur de 67 232,97 € dans la comptabilité de cette dernière dont 1 641,97 € d'intérêts financiers.

Fait à La Garde,

Le 19 juin 2026

Marc DEHILLOTTE

Commissaire aux Comptes



ASS. A.D.I.L 83
1766 Chemin de la Planquette

83130 LA GARDE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à HYERES
Le 18/06/2026

UNITIO EXPERTISE
196 RUE NICEPHORE NIEPCE
ZAC DU PALYVESTRE
83400 HYERES
04-94-01-44-88

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	4 116	4 116				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	42 273	41 671	603	1 151	549	47.67
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1)						
	Participations	1 800		1 800	1 800		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	153		153		153	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	80 939		80 939	75 463	5 476	7.26
	Total II	129 281	45 787	83 494	78 414	5 080	6.48
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 400	7 908	34 492	43 340	8 848	20.41
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	177 266		177 266	180 649	3 383	1.87
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (2)	2 563		2 563	7 840	5 277	67.31
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	891 698		891 698	891 418	280	0.03
	Total III	1 113 927	7 908	1 106 019	1 123 247	17 228	1.53
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 243 208	53 694	1 189 513	1 201 661	12 148	1.01

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
FONDS PROPRES	Autres						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	827 837		649 623		178 213	27.43
	Situation nette (sous total)	927 922		827 837		100 085	12.09
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	927 922		827 837		100 085	12.09
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Total II						
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds dédiés	35 000		25 000		10 000	40.00
	Total III	35 000		25 000		10 000	40.00
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	50 585		117 054		66 469	56.79
DETTES (I)	Total IV	50 585		117 054		66 469	56.79
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	72 781		152 758		79 977	52.36
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	16 627		20 099		3 473	17.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
DETTES (I)	Autres dettes	78 599		58 913		19 686	33.42
	Produits constatés d'avance	8 000				8 000	
	Total V	176 007		231 771		55 764	24.06
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 189 513		1 201 661		12 148	1.01

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	6 150		6 150			
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	42 400		38 175		4 225	11.07
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 190 100		1 121 432		68 668	6.12
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	69 431				69 431	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	25 000		55 000		30 000	54.55
Autres produits	5 421		103		5 317	NS
Total I	1 338 502		1 220 861		117 642	9.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	335 528		353 278		17 750	5.02
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	329		647		318	49.11
Salaires et traitements	546 159		539 751		6 408	1.19
Cotisations sociales	239 215		226 191		13 024	5.76
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	549		1 499		950	63.38
Dotations aux provisions	10 869		7 072		3 797	53.69
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	35 000		25 000		10 000	40.00
Autres charges	72 409		9 716		62 693	645.26
Total II	1 240 059		1 163 155		76 904	6.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	98 443		57 706		40 737	70.59

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation		1 642			1 642	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III		1 642			1 642	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		1 642			1 642	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		100 085	57 706		42 379	73.44
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			129 000		129 000	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			8 493		8 493	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			120 507		120 507	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 340 144	1 349 861		9 716	0.72
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 240 059	1 171 647		68 412	5.84
5. EXCEDENT OU DEFICIT		100 085	178 213		78 128	43.84

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES...				
20500000 LOGICIELS	4 116	4 116		
28050000 AMORT LOGICIEL	4 116	4 116		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	603	1 151	549	47.67
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	2 410	2 410		
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMAT	31 082	31 082		
21840000 MOBILIER	8 782	8 782		
28182000 AMORTISSEMENTS MATERIEL TRANSP	1 807	1 259	549	43.62
28183000 AMORT MAT BUREAU INFORMA	31 082	31 082		
28184000 AMORTIS MOBILIER	8 782	8 782		
PARTICIPATIONS	1 800	1 800		
26100000 PARTS DE LA SCI MDH83	1 800	1 800		
AUTRES TITRES IMMOBILISES	153		153	
27180000 PARTS SOCIALES CREDIT COOPER	153		153	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	80 939	75 463	5 476	7.26
27510000 GE MH - AVANCE DE TRESORERIE	57 138	54 676	2 462	4.50
27511000 GM MH - AVANCE DE TRESORERIE	10 633	8 022	2 611	32.55
27511010 GM MDH - INVESTISSEM AV TRES	12 668	12 265	403	3.29
27517000 CAUTION TOTAL	500	500		
TOTAL II	83 494	78 414	5 080	6.48
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	34 492	43 340	8 848	20.41
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	42 400	43 340	940	2.17
49100000 PROV DEPRECIATION CREANCE	7 908		7 908	
AUTRES CRÉANCES	177 266	180 649	3 383	1.87
40000000 Collectif fournisseurs	338	338		
44170000 CONSEIL DEPARTEMENTAL		20 000	20 000	100.00
44170300 CAF A RECEVOIR	16 800	56 000	39 200	70.00
44170700 LA SEYNE A RECEVOIR	9 663	9 663		
44170800 ROQUEBRUNE A RECEVOIR	1 902	1 902		
44171300 ST RAPHAEL A RECEVOIR		4 041	4 041	100.00
44171700 LE LUC A RECEVOIR	5 715	2 700	3 015	111.64
44172200 BORMES A RECEVOIR		1 998	1 998	100.00
44172400 LA LONDE A RECEVOIR	3 100	6 050	2 950	48.76
44172700 SUBV A RECEVOIR CAVEM OLV	12 000	12 000		
44173500 HYERES A RECEVOIR	9 100	9 102	2	0.02
44173760 SUBV ETAT - TLN - POLIT VILLES		3 500	3 500	100.00
44173777 SUBV CCPM A RECEVOIR	16 000		16 000	
44173778 TOULON VILLE SUBV A RECEVOIR	1 140		1 140	
44173779 PROVENCE VERTE SUBV A RECEVOIR	2 100		2 100	
45100000 SCI MDH83	67 233		67 233	
46700000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	1 000		1 000	
46730000 GE MAISON HABITAT		32 741	32 741	100.00
46731000 GM MAISON HABITAT	21 107	9 999	11 109	111.10
46870000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	10 068	10 615	547	5.15

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 563	7 840	5 277	67.31
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 563	7 840	5 277	67.31
DISPONIBILITES		891 698	891 418	280	0.03
51218000 CAISSE D'EPARGNE		601 076	891 418	290 343	32.57
51219000 CREDIT COOPERATIF		290 623		290 623	
TOTAL III		1 106 019	1 123 247	17 228	1.53
TOTAL GENERAL		1 189 513	1 201 661	12 148	1.01

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	827	837	649	623	178	27.43
10688000 RESERVE DE TRESORERIE	15	245	15	245		
10688100 RESERVES DIVERSES ASSOCIATIVES	812	592	634	378	178	28.09
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	100	085	178	213	78	43.84
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	927	922	827	837	100	12.09
TOTAL I	927	922	827	837	100	12.09
TOTAL II						
FONDS DEDIES	35	000	25	000	10	40.00
19400100 FONDS DEDIES / TPM - LCP	10	000			10	
19400300 FONDS DEDIES - MISSION OLV	25	000	25	000		
TOTAL III	35	000	25	000	10	40.00
PROVISIONS POUR CHARGES	50	585	117	054	66	56.79
15300000 PROV POUR IFC	20	585	37	054	16	44.45
15810000 PROVISION POUR CHARGES	30	000	80	000	50	62.50
TOTAL IV	50	585	117	054	66	56.79
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	72	781	152	758	79	52.36
40000000 Collectif fournisseurs	56	507	130	396	73	56.66
40810000 FOURNISSEUR FACTURE NON PARVEN	16	274	22	362	6	27.23
DETTES FISCALES ET SOCIALES	16	627	20	099	3	17.28
42820000 PROVISION CONGES PAYES	3	328	5	287	1	37.06
43100000 URSSAF	5	470	5	376	94	1.74
43720000 ARRCO AG2R	1	106	1	518	412	27.14
43720300 MUTUELLE SANTE	1	524	1	269	255	20.07
43721000 GAN VIE		704		850	145	17.09
43724000 GENERALI	2	034	2	264	230	10.14
43760000 COS		110		169	59	34.91
43869000 CHGES SOCIALE FISCALE/PROV C.P	1	723	3	146	1	45.22
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE		627		220	407	184.89
AUTRES DETTES	78	599	58	913	19	33.42
41000000 CLIENTS	30	125	7	150	22	975
45100000 SCI MDH83			1	800	1	800
46730000 GE MAISON HABITAT	7	382			7	382
46860000 CHARGES A PAYER	41	092	49	963	8	871
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	8	000			8	000
48700000 PDTS CONSTAT AVCE	8	000			8	000
TOTAL V	176	007	231	771	55	764
TOTAL GENERAL	1	189	513	1	201	661

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
COTISATIONS	6 150		6 150			
75610100 CLCV	40		40			
75610400 AVAF	40		40			
75610500 UDAF	40		40			
75610700 SOLIHA DU VAR	150		150			
75610800 UPV	150		150			
75610900 ALINEA	40		40			
75611300 AFOC	40		40			
75611400 F.N.A.I.M.	915		915			
75611500 FEDERATION PROMOTEURS IMMOBIL	915		915			
75611600 UMF / LCA-FFB	915		915			
75611800 COTIS. CAISSE D'EPARGNE	1 830		1 830			
75611900 COTIS BTP	915		915			
75611910 UNPI 13 ET 83	40		40			
75611920 AUDAT	40		40			
75611923 COTISATIONS ESPI	40		40			
75611924 COTISATION UNIVERSITE TOULON	40		40			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	42 400		38 175		4 225	11.07
70600000 PRESTATIONS DIVERSES			10 200		10 200	100.00
70650000 PRESTATIONS CONV BAIL RENOV	42 400		27 975		14 425	51.56
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 190 100		1 121 432		68 668	6.12
74000100 SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	175 000		175 000			
74000110 SUBV. CD / LUTTE CONTRE EXCL	80 000		80 000			
74000111 CONS DEP / SUBVENTION OLV	25 000		20 000		5 000	25.00
74000400 SUBV C.A.F.	56 000		56 000			
74000500 SUBV ACTION LOGEMENT SERVICES	140 783		133 286		7 497	5.63
74000700 SUBV MAIRIE TOULON	3 800				3 800	
74000710 ETAT - MISSION POLITIQUE VILLE			3 500		3 500	100.00
74000800 SUBV MAIRIE LA SEYNE/MER	3 867		3 221		646	20.06
74000900 SUBV MAIRIE ROQUEBRUNE	2 070		2 069		1	0.05
74001000 SUBV MAIRIE SIX FOURS	2 126		2 064		62	3.00
74001100 SUBV SIVOM DU PAYS DE FAYENCE	3 755		3 755			
74001200 SUBV MAIRIE LA VALETTE	2 450		2 450			
74001400 SUBV MAIRIE ST RAPHAEL	4 251		4 041		210	5.19
74001500 SUBV MAIRIE FREJUS	9 450		9 175		275	3.00
74001550 SUB OLV CAVEM	12 000		12 000			
74001600 SUBV CGLLS / MISSION GENERALE	22 725		22 362		363	1.62
74001610 CGLLS / OLV	5 000		5 000			
74001800 SUBV MAIRIE LE LUC	3 015		3 015			
74002000 SUBV MAIRIE LE LAVANDOU	2 199		2 118		81	3.82
74002300 SUBV MAIRIE BORMES	2 157		1 998		159	7.96
74002400 SUBV MAIRIE SANARY	3 230		3 135		95	3.03
74002500 SUBV MAIRIE LA LONDE	3 381		3 210		171	5.34
74002700 SUB ARS	22 000		22 000			
74003200 SUBV MINISTERE LOGEMENT	114 867		112 921		1 946	1.72
74003600 SUBV MAIRIE HYERES	9 100		9 102		2	0.02
74004200 SUB FSL/TRAITEMENT DES IMPAYES	30 000		30 000			
74004500 SUBV ETAT LUTTE EXPULSION	117 600		117 600			
74004511 DDETS / COMMANDEMENT DE PAYER	80 000		80 000			
74004513 ETAT - MISSION PEX	50 000		43 151		6 849	15.87
74005000 SUBVENTION OLLIOULES	3 495		3 260		235	7.21
74060000 SUBV DREAL / OLV EXPERIM.	92 280		96 000		3 720	3.88
74070000 TPM	90 000		60 000		30 000	50.00
74094000 SUBV CCPM	8 000				8 000	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
74095000 SUBV PROVENCE VERTE	10	500			10 500	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	69	431			69 431	
78151000 REPRISE PROV POUR RISQUES	50	000			50 000	
78153000 REPRISE DE PROVISION POUR IFC	19	431			19 431	
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	25	000	55	000	30 000	54.55
78940100 REPRISE FONDS DEDIES	25	000	55	000	30 000	54.55
AUTRES PRODUITS	5	421	103		5 317	NS
75800000 PDTS DIVERS / GESTION COURANTE	5	421	103		5 317	NS
TOTAL I	1 338	502	1 220	861	117 642	9.64
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	335	528	353	278	17 750	5.02
60400000 PRESTATIONS / OLV EXPERIM	50	393	56	828	6 436	11.32
60430000 PREST ITINOVA / GR MOBILES	56	448	56	448		
60613000 EDF	3	789	5	796	2 007	34.62
60614000 CARBURANT	3	795	3	795	1	0.02
60633000 PDTS ENTRETIEN PT EQUIP	883		1	349	467	34.58
60640000 FOURN BUREAU	2	898	3	089	192	6.20
61310000 Q/P LOYERS ET CHARGES TOULON	6	371	12	594	6 223	49.41
61320000 LOYERS DRAGUIGNAN	1	947	1	874	72	3.86
61320100 LOCATION LA GARDE	61	122	59	389	1 733	2.92
61322000 LOCATION SALLE PONCTUELLE			800		800	100.00
61352000 CHATEAU D'EAU	326		289		37	12.97
61354000 LOCATIONS VEHICULES			492		492	100.00
61356310 ABONNEMENT SUDALIS	2	016	2	016		
61359100 GM MH - LOCATION MAT INFORM	12	912	14	653	1 741	11.88
61359200 GM MH - Q/P LOCATION VEHICULE	4	738	2	105	2 633	125.11
61359300 GM MDH - Q/P LOC LOGICIELS DIV	7	444	6	440	1 004	15.59
61361000 GM MH - Q/P UTILIS MATERIEL	3	246	2	449	797	32.53
61420000 CHARGES LOCATIVES DRAGUIGNAN	456		456			
61420100 CHARGES LOCATIVES LA GARDE	3	751	1	320	2 431	184.20
61520000 ENTRETIEN SUR BIEN IMMO	25	022	23	366	1 656	7.09
61553000 ENT MAT INFO	5	316	6	791	1 475	21.72
61554000 ENT MAT TRANSPORT	2	631	244		2 387	978.98
61560000 MAINTENANCE COPIEURS	3	675	4	094	419	10.23
61600000 ASSURANCES	6	300	7	189	889	12.37
61680000 PERTE FINANCIERE DIAC LOCATION			25		25	100.00
61800000 FRAIS DIVERS	352		338		14	4.12
61810000 FRAIS DE DOCUMENTATION	2	187	1	958	229	11.70
61850000 SEMINAIRES COLLOQUES FORMATION	5	832	1	843	3 989	216.43
61851000 REMBOURSEMENT FORMATIONS	3	947	1	183	2 764	233.68
62260100 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	18	323	17	253	1 070	6.20
62260110 HONORAIRES SOCIAL	881		761		120	15.77
62260300 HONORAIRES COMMISS CPTES	7	920	7	560	360	4.76
62260400 HONORAIRES DIVERS	7	197	9	238	2 041	22.10
62320000 CATALOGUES & IMPRIMES			21		21	100.00
62370000 FRAIS DE COMMUNICATION	2	510	2	438	72	2.96
62510000 DEPLACEMENTS DIVERS	12	467	7	138	5 329	74.66
62512300 DEPLACT SICOT			269		269	100.00
62513310 DEPLACEMENTS MAISTO			369		369	100.00
62513410 DEPLACEMENTS MOQUET			380		380	100.00
62513470 DEPLACEMENTS PRALON			2	859	2 859	100.00
62513800 DEPLACEMENT BRUN ALEXANDRE			78		78	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
62513960 DEPLACEMENTS TISSOT A-L			1 226		1 226	100.00
62513971 DEPLACEMENTS SODOMA			230		230	100.00
62513973 DEPLACEMENTS MEIFFRET-ALZIARY			290		290	100.00
62513974 DEPLACEMENTS ZEFRAOUI			100		100	100.00
62513975 DEPLACEMENTS RIESTERER-SCHEID			82		82	100.00
62513976 DEPLACEMENTS PIOUS LAETITIA			672		672	100.00
62513978 DEPLACEMENTS PICAUD			62		62	100.00
62513979 DEMPLACEMENTS PALOMBA			14		14	100.00
62513980 DEPLACEMENTS JOURDAN MALLARINO			51		51	100.00
62513981 DEPLACEMENTS JOURDAN			40		40	100.00
62513982 DEPLACEMENTS GONTERO			58		58	100.00
62513983 DEPLACEMENTS DELAVILLANDRE			28		28	100.00
62513984 DEPLACEMENTS MICHEL J			13		13	100.00
62570000 MISSIONS RECEPTION	2 882		4 445		1 563	35.16
62616000 FRAIS POSTAUX	1 795		2 760		966	34.98
62617000 TELEPHONE INTERNET	8 534		15 266		6 732	44.10
62700000 SERVICES BANCAIRES	2 303		1 927		376	19.51
62810000 COTISATIONS	815		803		12	1.49
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	329		647		318	49.11
63330000 FORMATION CONTINUE	329		428		99	23.13
63540000 CARTE GRISE VEHICULE			219		219	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	546 159		539 751		6 408	1.19
64100000 SALAIRES BRUTS	59 882		77 906		18 024	23.14
64121000 PROV POUR CONGES PAYES	1 959		3 077		1 117	36.32
64132000 INDEMNITES LICENCIEMENT	26 665				26 665	
64140000 INDEMNITES JOURN NON SOUM.	14 641		175		14 466	NS
64188000 GE MISE A DISP PERS / SAL BRUT	463 093		448 270		14 823	3.31
64188040 GE MH - INDEMNITES DIVERSES	1 133		2 965		1 832	61.79
64188200 GE - PROVISION CP ET CHARGES	3 871		6 812		10 683	156.82
64190000 SOLIHA MAD PERSONNEL -SAL BRUT	6 720		6 699		21	0.32
64191000 REMBOURSEMENTS IJSS ET PREV	20 145				20 145	
COTISATIONS SOCIALES	239 215		226 191		13 024	5.76
64510000 URSSAF	18 188		21 624		3 436	15.89
64531000 GAN VIE	1 444		2 057		612	29.77
64533000 ARCCO AGIRC	3 620		4 894		1 273	26.02
64534000 GENERALI	2 994		3 895		901	23.14
64535100 MUTUELLE	4 257		3 645		612	16.80
64589000 CHARGES FISCAL SOCIAL /PROV.CP	1 423		1 795		373	20.76
64589800 GE MISE A DISP PERS / CHARGES	205 107		186 342		18 765	10.07
64740000 COS	599		767		168	21.90
64750000 MEDECIN TRAVAIL	428		235		193	82.14
64800000 AUTR CHGES TITRES RESTAU	664		1 479		815	55.09
64812100 SOLIHA MISE A DISP PERS / CHAR	3 335		3 228		107	3.31
64879100 IJ SUBROGATIONS			179		179	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	549		1 499		950	63.38
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	549		1 499		950	63.38
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 869		7 072		3 797	53.69
68151000 DOTATION PROV POUR RISQUE IFC	2 961		7 072		4 111	58.12
68174000 DOTATION PROV DEPREC. CREANCES	7 908				7 908	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
REPORTS EN FONDS DEDIES	35 000		25 000		10 000	40.00
68900100 FONDS DEDIES	35 000		25 000		10 000	40.00
AUTRES CHARGES	72 409		9 716		62 693	645.26
65800000 AUTRES CH DE GESTION COURANTE	61 810		4		61 805	NS
65810000 GE MAISON HABITAT FRAIS FONCT	7 970		7 270		699	9.62
65811000 GM MAISON HABITAT FRAIS FONCT	2 630		2 441		189	7.73
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 240 059		1 163 155		76 904	6.61
RESULTAT D'EXPLOITATION	98 443		57 706		40 737	70.59
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION	1 642				1 642	
76170000 REVENUS CREANCES PARTICIPATION	1 642				1 642	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 642				1 642	
RESULTAT FINANCIER	1 642				1 642	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	100 085		57 706		42 379	73.44
PRODUITS EXCEPTIONNELS			129 000		129 000	100.00
78750000 REPRISE DE PROV RISQUE EXCEPT			129 000		129 000	100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			129 000		129 000	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			8 493		8 493	100.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPT OPER GES			8 493		8 493	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			8 493		8 493	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			120 507		120 507	100.00
TOTAL DES PRODUITS	1 340 144		1 349 861		9 716	0.72
TOTAL DES CHARGES	1 240 059		1 171 647		68 412	5.84
EXCEDENT OU DEFICIT	100 085		178 213		78 128	43.84

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement n° 2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation et des charges d'exploitation ainsi que des charges et des produits exceptionnels.

Ces reclassements ont des incidences de présentation des comptes.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 116		
Matériel de transport	2 410		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 863		
TOTAL	42 273		
Autres participations	1 800		
Autres titres immobilisés			153
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	2 300		153
TOTAL GENERAL	48 689		153

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 116	
Matériel de transport			2 410	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 863	
TOTAL			42 273	
Autres participations			1 800	
Autres titres immobilisés			153	
Prêts, autres immobilisations financières			500	
TOTAL			2 453	
TOTAL GENERAL			48 842	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 116			4 116
Matériel de transport		1 259	549		1 807
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		39 863			39 863
TOTAL		41 122	549		41 671
TOTAL GENERAL		45 238	549		45 787
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	549				
TOTAL	549				
TOTAL GENERAL	549				

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	25 000	35 000	25 000			35 000	
Subvention DREALE - OLV	25 000	25 000	25 000			25 000	
Subvention TPM - LCP		10 000				10 000	
TOTAL	25 000	35 000	25 000			35 000	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	37 054	2 961	19 430		20 585
Autres provisions pour risques et charges	80 000		50 000		30 000
TOTAL	117 054	2 961	69 430		50 585

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		7 908			7 908
TOTAL		7 908			7 908
TOTAL GENERAL	117 054	10 869	69 430		58 492
Dont dotations et reprises d'exploitation		45 869	69 431		

Autres provisions pour risques et charges :

- provision de 30.000 € pour les travaux de remise en état des locaux prévus pour l'année de 2022 mais reportés par la suite du retard produit par l'architecte. Le montant provisionné correspond à une quote-part de 50% du montant total du devis relatif à ces travaux. La provision est maintenue en 2025 car ce projet est toujours en cours mais aucune dépense relative à ce projet n'a été constatée en 2025.
- provision de 50.000 € pour charges facturées par le Groupement de moyens Maison de l'Habitat du Var à ces membres pour leurs participations dans les frais d'acquisition de locaux a été reprise en totalité.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	80 939		80 939
Autres créances clients	42 400	42 400	
Divers état et autres collectivités publiques	77 519	77 519	
Groupe et associés	67 233	67 233	
Débiteurs divers	32 513	32 513	
Charges constatées d'avance	2 563	2 563	
TOTAL	303 168	222 229	80 939

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	72 781	72 781		
Personnel et comptes rattachés	3 328	3 328		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 672	12 672		
Autres impôts taxes et assimilés	627	627		
Autres dettes	78 599	78 599		
Produits constatés d'avance	8 000	8 000		
TOTAL	176 007	176 007		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	N/A	N/A
Agencements et aménagements	N/A	N/A
Installations techniques	N/A	N/A
Matériels et outillages	N/A	N/A
Matériel de transport	N/A	N/A
Matériel de bureau	LINEAIRE	5 à 3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 à 10 ANS
Logiciels	LINEAIRE	1 ANS

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	42 400
Autres créances	87 587
Total	129 987

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Cotisations	6 895
Indemnités de prévoyance	1 502
Reboursement UNIFORMATION	1 671
Subventions à recevoir	77 519
Créances usagers : provision pour facture à établir	42 400
Total	129 987

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 274
Dettes fiscales et sociales	5 051
Autres dettes	41 092
Total	62 417

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
GE MDH : quote-part de provision pour congés payés	41 092
Total	41 092

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 563
Total	2 563
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	8 000
Total	8 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
assurance	2 563		
Total	2 563		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunération brute des trois plus hauts cadres :

Rémunération brute des trois plus hauts cadres s'élève à 86.429 €

Effectif moyen

L'effectif moyen en équivalent temps plein s'élève à 12.82 ETP, dont :

- personnel de l'ADIL83 - 0.86 ETP ;
- personnel mis à disposition par le GE MDH - 11.96 ETP

Valorisation des contributions volontaires

Bureau de 10 m2 mis à disposition par la Mairie de Fréjus : valeur du loyer annuel est de 1450 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Particularité de calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière : il est rappelé que l'ADIL ne dispose pas de convention collective de référence, l'association étant de ce fait rattachée au droit commun.

Toutefois l'association doit suivre les préconisations de l'ANIL en matière sociale, préconisations dont les avantages acquis aux salariés vont au-delà du droit commun.

La provision fait l'objet d'un calcul individuel par salarié présent au dernier jour de l'exercice selon la formule suivante :

montant de la provision de droit commun* coefficient individuel de majoration préconisations ANIL (1), coefficient calculé individuellement par salarié. La somme des provisions individuelles constitue le montant global porté au passif du bilan en compte PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE.

(1) Coefficient individuel de majoration préconisations ANIL = indemnité ANIL/indemnité droit commun

Le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière de personnel de l'ADIL s'élève à 9.219 €.

La montant de la provision pour indemnités de fin de carrière de personnel mis à disposition par le Groupement d'employeurs s'élève à 11.366 € (provision de droit commun).

Le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 20.585 €.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont suivantes :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- départ volontaire à l'âge de 65 ans ;
- évolution du salaire de 2% ;
- taux d'actualisation financière : 3.7%

Liste des filiales et participations

ASS. A.D.I.L 83
83130 LA GARDE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI MDH - - - B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	5 000		36.00	1 800	1 800	67 233		331 361	7 678		cautions : néant dividendes néant